La légion allobroge 1792-1795 - Extrait de l'historique : Les volontaires de la Savoie 1792-1799 : la légion allobroge et les bataillons du Mont-Blanc - Auteur : André Folliet (1837-1905) - Ed. L. Baudoin (Paris) - 1887 - Sources : gallica.bnf.fr/BnF - Droits : domaine public - Saisie : 2025

RÉVOLUTION FRANÇAISE

LES

VOLONTAIRES DE LA SAVOIE 1792-1799

PAR

André FOLLIET

DEPUTE

LA LÉGION ALLOBROGE
1792 - 1795

AYANT-PROPOS

La Savoie a fourni à la France républicaine de 1792 un très grand nombre de défenseurs. Les uns créèrent la légion franche allobroge avant même que les représentants des communes de la Savoie eussent voté sa réunion à la France ; les autres formèrent les bataillons de volontaires nationaux du département du Mont Blanc ; d'autres enfin, en très grand nombre, entrèrent dans les bataillons de volontaires de divers départements ou dans des corps d'ancienne formation, de telle sorte qu'un représentant savoisien pouvait s'écrier à la tribune de la Convention, le 25 août 1793 : « Il n'y a pas un régiment en France où vous ne trouviez des Savoisiens. »
Cette histoire, trop peu connue, des efforts et des sacrifices accomplis par nos pères pour sceller l'union indissoluble de la Savoie à la France de la Révolution se divise donc en trois parties :

1° Historique de la légion allobroge ;
2° Historique des bataillons de volontaires nationaux du Mont-Blanc ;
3° Autres corps dans lesquels les Savoisiens ont servi.

C'est au vaillant peuple de Savoie que l'auteur dédie ces notices patriotiques.

André FOLLIET.



Officier allobroge, Dragon léger.
Habit vert à parements rouges ; bottines, culottes vertes, longues et collantes à la hongroise. Ceinturon en cuir noir. Casque à la française, rond et orné d'une' crinière rouge flottante.
(D'APRÈS DES ESTAMPES DU TEMPS)

Ancestramil

LES

VOLONTAIRES SAVOISIENS

DE LA

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE 1792-1793

PREMIÈRE PARTIE

LA LÉGION ALLOBROGE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE, FORMATION ET ORGANISATION DE LA LÉGION.

CAMPAGNE DE 1792.

Le colonel **BUSIGNY**, les chefs de bataillon **DOPPET** et **DESSAIX**.
État des officiers de la légion au 31 mai 1793.

Lorsque les colonnes françaises du général **MONTESQUIOU**, guidées par les volontaires savoisiens, firent leur entrée triomphale à Chambéry, le 22 septembre 1792, elles virent une jeunesse enthousiaste accourir sous leurs drapeaux et grossir leurs rangs. Mais la Savoie n'avait pas attendu cet événement pour manifester ses sympathies à la France de la Révolution, et pour fournir son contingent aux défenseurs de la patrie.
La Révolution de 1789 avait produit en Savoie une commotion profonde. Dans ce pays, français par la langue, par les mœurs et par les idées, la partie éclairée de la bourgeoisie applaudissait aux réformes inaugurées en France par l'Assemblée constituante. Plusieurs Savoisiens résidant à Paris furent au nombre des vainqueurs de la Bastille. Deux d'entre eux s'illustrèrent plus tard sur les champs de bataille. L'un était un jeune docteur en médecine, **Joseph-Marie DESSAI**X (né à Thonon, en 1764) ; l'autre était **Pierre-Louis DUPAS** (né à Évian, en 1761), soldat aux gardes françaises.
La Cour de Turin, très hostile aux réformes libérales de 1789, avait épousé avec chaleur la cause des princes, beaux-frères du roi de Sardaigne. Sur plusieurs points de la Savoie, les rigueurs de la police et les provocations des émigrés français amenèrent des mouvements populaires. En 1790 paraît une brochure hostile au gouvernement piémontais : le *Réveil de la Savoie*. A Montmélian, une émeute populaire reste victorieuse et impunie, tandis qu'à Chambéry, des désordres sans gravité, causés par les provocations des nobles émigrés, sont réprimés avec violence par la garnison piémontaise. En 1791 parut le *Premier Cri de la Savoie vers la Liberté*, brochure de B. Voiron, Savoisien fixé depuis longtemps à Paris. Un autre Savoisien, **CAFFE**, officier de volontaires à Paris, est condamné à mort par contumace pour, avoir introduit en Savoie deux exemplaires de cet opuscule et s'être « jacté » d'en être l'auteur.
A Thonon, le 2 juin 1791, un jeune homme est arrêté pour avoir chanté le *Ça ira*. Le jeune docteur **DESSAIX**, de retour de Paris, se met à la tête d'une vingtaine de jeunes gens de la ville : ils s'arment, forcent les portes de la prison, délivrent le prisonnier et s'efforcent de soulever le peuple. Cette tentative d'insurrection échoue, les révoltés traversent le lac Léman et vont se réfugier à Versoix, c'est à-dire en France. Deux des rebelles les plus compromis, le docteur **DESSAIX** et son frère **Claude**, étaient fils du prolomédecin de la province de Chablais ; au nombre de leurs complices se trouvaient le procureur **SOUVIRAN**, le notaire **DERUAZ**, **François BÉTEMPS, FRÉZIER**, ancien garde du corps du Roi. **Victor-Amédée III** fit instruire le procès pour crime de rébellion, et une sentence du Sénat de Savoie condamna à mort par contumace trois des jeunes coupables : le docteur **DESSAIX, Placide SOUVIRAN,** procureur, et **FRÉZIER**. Le notaire **DERUAZ, Claude DESSAIX, BÉTEMPS** et les autres étaient condamnés aux galères.
Réfugiés à Paris, **DESSAIX** et ses amis publièrent le récit de leur échauffourée dans un opuscule introuvable intitulé : *le Tocsin de la Savoye.*
Chaque jour des procès politiques ou des mesures de police envoyaient à Paris des proscrits des diverses provinces de la Savoie. Parmi eux se trouvaient **Michel CHASTEL** et le médecin **Amédée DOPPET**, qui venait de publier son ouvrage sur *l'Etat moral et politique de la Maison de Savoie.*
« J'avais, en arrivant à Paris, dit Doppet dans ses *Mémoires*, trouvé quelques Savoisiens qui, comme moi, avaient déserté leur pays pour cause de patriotisme ; l'amour de la liberté nous eut bientôt réunis, et nous nous liâmes avec des Suisses, zélés sectateurs de la Révolution française. Notre dessein commun était de porter la liberté en Savoie ; nous nous réunîmes en société et nous lui

donnâmes le nom de *Propagande des Alpes.* Cependant la société changea de nom au bout de quelques jours pour prendre celui de *Club des patriotes étrangers*. Cette société fut organisée dans les premiers jours de 1792 ; et quoiqu'on n'y admît point de Français, **CARRA** et **MERCIER** (rédacteurs des *Annales patriotiques*) y assistaient quelquefois, et y furent reçus membres honoraires.

« Presque tous les Savoisiens qui se trouvaient à Paris se rendaient aux séances de cette société ; tous faisaient des vœux pour la liberté de leur patrie. L'Assemblée législative en vit une preuve dans une adresse que lui présentèrent les Savoisiens le 29 mai 1792, en apportant un don patriotique pour les frais de la guerre.

« Cependant ce n'était point assez de faire des dons patriotiques et des vœux par le triomphe de la liberté ; nous résolûmes donc de former une légion composée de Savoisiens, de Suisses et de Piémontais, pour aller partager aux frontières les lauriers des armées françaises » La société populaire savoisienne venait de prendre le nom de *Club des Allobroges*[1]. Cette circonstance détermina le choix du nom de la nouvelle légion. Le Club des Allobroges se présenta à l'Assemblée nationale le 31 juillet 1792. Chargé d'y prendre la parole, Doppet demanda la levée et l'organisation d'une légion franche, sous le nom de *Légion des Allobroges.*

Le 2 août, l'Assemblée, sur le rapport de son comité militaire, établissant la nécessité d'augmenter les moyens de défense de la frontière de Alpes, autorisa la levée d'un nouveau corps de troupes légères, et le 8 du même mois, elle décréta la formation, par les soins du général commandant à Grenoble, de la *Légion franche allobroge.*

La plupart des membres du Club des Allobroges s'étaient fait inscrire sur les contrôles de la légion ; dès que le décret fut connu, on y reçut un grand nombre de Savoisiens, plusieurs Suisses et quelques Piémontais réfugiés en France.

Dans la journée du 10 août, le premier noyau de la légion marcha contre les Suisses des Tuileries, et prit part au combat. Là se trouvaient **DOPPET, DUPAS**, **Joseph et François DESSAIX, Placide SOUVIRAN, FREZIER, BÉTEMPS, Michel CHASTEL,** etc. Pendant et après le combat, ces braves jeunes gens sauvèrent la vie à plusieurs soldats suisses qui furent aussitôt incorporés dans la légion, « où l'on n'eut, d'ailleurs, disent les Mémoires de Doppet, qu'à se louer de leurs services »[2].

Le soir même du 10 août, chacun des nouveaux allobroges se rendit à sa section et déposa son habit de garde national, sa giberne et son bonnet à poil pour servir à l'équipement d'un grenadier volontaire de la garde nationale.

Le premier colonel de la légion fut un Suisse du pays de Vaud, **Jacques-Louis BUSIGNY,** né à Moudon en 1766. Il étudiait les sciences à Paris, lorsqu'il s'engagea en 1788, dans le régiment Royal-Hess-Darmstadt. Rentré en 1790 dans son pays, où il fut successivement sous-lieutenant de mousquetaires dans les troupes de Berne, puis cadet au régiment d'Ernest, il avait déserté de ce corps pour se réfugier à Paris, où le Conseil exécutif provisoire le nomma colonel des allobroges sur la présentation du conseil d'administration de la légion (15 août).

DOPPET reçut une commission de lieutenant-colonel ; c'était ainsi que l'on désignait à cette époque le grade de chef de bataillon ; le second lieutenant-colonel ne fut pas nommé dès le principe. **Amédée DOPPET,** docteur en médecine de l'Université de Turin, né à Chambéry le 16 mars 1753, avait servi dès l'âge de 16 ans dans Commissaire-général-Cavalerie, puis, dès l'année suivante, dans les gardes françaises, où il resta trois ans. Il fit ensuite ses études médicales et écrivit les *Mémoires de madame de Warens*, ceux du *Chevalier de Courtill*e, et plusieurs brochures révolutionnaires, A

1 Ce club prit en 1793 le nom de *Société patriotique du Mont-Blanc*.

2 De ce nombre fut un Savoisien, soldat aux gardes suisses : Joseph Trapier, qui devint un des bons officiers de la légion allobroge. Avant la Révolution, un bon nombre de Savoisiens servaient en France dans les régiments suisses.

l'époque de son entrée dans la légion, il était grenadier au bataillon de Saint-André-des-Arts[1] et rédacteur aux *Annales patriotiques.*
Le docteur **DESSAIX** fut nommé capitaine de la première compagnie. Son frère **François** était sergent.
DUPAS fut adjudant-major, **Placide SOUVIRAN** et **Michel CHASTEL** sous-lieutenants.

Le 15 août, le ministre de la guerre **SERVAN** adressa le décret de l'Assemblée[2] au général **de MONTESQUIOU**, commandant en chef de l'armée des Alpes, et mit à sa disposition la somme de 700,000 francs pour l'organisation du corps.

La nouvelle légion fut composée d'un état-major, de 14 compagnies d'infanterie légère de 120 hommes chacune, officiers compris ; de 3 compagnies de dragons légers de 100 hommes chacune (compris les officiers) faisant le service à pied et à cheval, et d'une compagnie d'artillerie légère de 160 hommes (officiers compris) avec 4 pièces de canon et 2 obusiers de 6 pouces[3].
Le complet de guerre, officiers compris, fut fixé à 2,157 hommes. Sept compagnies d'infanterie étaient armées de carabines et de sabres-poignards ; c'étaient les carabiniers. Les sept autres avaient le fusil à baïonnette ; c'étaient les chasseurs.
Les dragons étaient armés du mousqueton carabiné, de deux pistolets et du sabre recourbé à la hussarde.
La solde de l'état-major fut fixée sur le pied de celle de l'infanterie légère. La solde et les masses des compagnies de diverses armes furent établies sur le pied de celles des armes correspondantes de l'armée.
Le fond de l'habillement fut de drap vert, conforme au modèle présenté par les officiers supérieurs : habit vert à parements rouges, court pour les dragons, un peu plus long pour les fantassins ; casque à la française[4], coiffure de l'infanterie légère de cette époque ; bonnet de police, bottines, culottes vertes, longues et collantes à la hongroise. Les buffleteries (baudriers et ceinturons, porte-gibernes, courroies de carabine, de fusil et de sac) était en cuir noir.
Les officiers avaient le même uniforme que les soldats, à la différence du drap qui était plus fin ; les boutons étaient blancs et les épaulettes en argent.

Le complet de guerre de la légion présentait le tableau suivant :

État-major.

Colonel commandant	1
Lieutenants-colonels	2
Quartier-maître trésorier	1
Adjudants-majors	3
Adjudants particuliers	3
Chirurgien-major	1

1 Il demeurait à Paris, rue Hautefeuille, 20.
2 Promulgué le 13 août par Danton au nom du Conseil exécutif.
3 On destinait à ces canonniers des pièces montées sur des affûts-traîneaux dont on avait fait usage en Corse.
4 Il n'est pas possible, dit un recueil de costumes du temps, de donner une description exacte de ce casque. « Il a la forme « du bonnet de liberté ; il est de cuir fortement battu et surit monté d'une touffe de crins de cheval ou de peau d'ours de « la largeur de la main. Cette coiffure est entourée d'une « bande de toile cirée jaune et tigrée. De chaque côté, une « chaîne de laiton qui, en remontant, forme un angle aigu. »

Aide-chirurgien.	1
Tambour-maître	1
Maître maréchal	1
- sellier	1
- tailleur	1
- bottier-cordonnier	1
	17

Carabiniers et chasseurs.

	Pour 1 comp.	Pour 14 comp.
Capitaines	1	14
Lieutenants.	1	14
Sous-lieutenants	1	14
Sergents-majors	1	14
Sergents.	4	56
Caporaux..	8	112
Tambours	1	14
Carabiniers ou chasseurs	103	1,442
	120	1,680

Dragons.

	Pour 1 comp.	Pour 3 comp.
Capitaines	1	3
Lieutenants	1	3
Sous-lieutenants.	1	3
Sergents-majors	1	3
Sergents	4	12
Caporaux	8	24
Trompettes	1	3
Dragons	83	249
	100	300

Canonniers.

Capitaine commandant	1
Capitaine en second	1
Lieutenant	1
Sous-lieutenant	1
Sergent-major	1
Sergents	4
Caporal-fourrier	1
Caporaux	8
Appointés	8
Artificiers	4
Ouvriers en bois	4
Ouvriers en fer	4

Ancestramil

Canonniers de 1re classe	60
Canonniers de 2e classe	60
Tambours	2
	160

RÉCAPITULATION.

Etat-major.	17
Carabiniers et chasseurs (dont 42 officiers).	1,680
Dragons (dont 9 officiers)	300
Canonniers (dont 4 officiers)	160
Complet de guerre	2,157 hommes.

Avant de quitter Paris, les allobroges se présentèrent, le 22 août, à la barre de l'Assemblée législative. **DOPPET** prit la parole au nom de ses camarades, et tous firent, devant les législateurs, le serment de *vivre libres ou de mourir.*

Le recrutement s'opéra promptement à Grenoble. Il n'en fut pas de même de l'armement, de l'équipement et surtout de l'habillement, car vers le milieu de septembre, la compagnie **DESSAIX** était seule prête à marcher. Le moment de l'action était venu.

DESSAIX avait pour lieutenant **Placide SOUVIRAN**, pour sous-lieutenant son frère **Aimé DESSAIX**, pour sergent-major **Georges SOUVIRAN,** frère de **Placide**. Les sergents étaient **JANET**, **GAMEN, François DESSAIX**….

Quoique la guerre ne fût pas déclarée entre la France et le Piémont, l'hostilité des deux gouvernements était manifeste. Après avoir triomphé, non sans peine, des hésitations du Conseil exécutif, le général **de MONTESQUIOU** marcha sur la frontière de Savoie le 21 septembre au soir. Dans la nuit, les redoutes de Myans furent rapidement tournées, les troupes piémontaises se replièrent précipitamment, et le général **de MONTESQUIOU** fit son entrée à Chambéry sans coup férir.

Dans ce coup de main, la compagnie **DESSAIX**, placée à l'avant-garde du général **Antonio ROSSI,** fut dirigée sur Montmélian. Là, le capitaine **DESSAIX** reçut l'ordre de suivre l'ennemi en remontant la vallée de l'Arc : 200 chasseurs de divers corps et 5 cavaliers de Royal-Pologne furent joints à sa compagnie et placés sous ses ordres. Cette avant-garde marcha aussitôt sur Aiguebelle, puis sur La Chambre, où elle trouva 1600 livres de poudre. Les officiers municipaux vinrent à sa rencontre avec toute la population. Là on apprit que les Piémontais étaient partis en toute hâte deux jours auparavant.

A Saint-Jean-de-Maurienne, l'avant-garde reçut un accueil enthousiaste. « Son entrée dans cette ville, dit le *Moniteur,* fut une entrée triomphale. » Elle s'empara des magasins renfermant 512 sacs de froment, 80 sacs de farine, 72 balles de riz et 12 douzaines de couvertures. Arrivés à Modane dans la nuit du 4 octobre, les allobroges furent reçus comme des libérateurs. Les habitants se disputaient la faveur de les loger ; les volontaires passèrent, pour la plupart, la nuit à « deviser » dans les étables avec la jeunesse de l'endroit.

Grâce à l'énergique résistance des habitants, les Piémontais n'avaient pu réussir à faire sauter le pont de Sollières. Entre Sollières et Thermignon, les grand'gardes échangèrent quelques coups de fusil avec une patrouille piémontaise. Le lendemain, le capitaine **DESSAIX** entra dans Lanslebourg au galop avec son escorte de 5 cavaliers, sous le feu de l'arrière-garde ennemie, dont une partie s'échappa par les ravins en traversant la rivière, et le reste mit bas les armes. Il s'empara des équipages, d'un grand nombre de voitures et de munitions.

Lorsque toute l'avant-garde fut réunie, **DESSAIX** poursuivit l'ennemi par le chemin de la Ramasse, qui était alors l'unique passage du Mont-Cenis. Il atteignit rapidement le point culminant du col du Mont-Cenis : c'est ainsi que le condamné à mort venait purger sa contumace en plantant le drapeau tricolore sur les Alpes.
DESSAIX voulait profiter de la terreur des Piémontais pour s'emparer de tout le plateau du Mont-Cenis et s'y établir solidement. Mais le général **ROSSI** lui ordonna de rétrograder. Ce fut une faute, car dans la campagne de l'année suivante, le général **DUMAS** eut beaucoup de peine à s'en emparer.

Les allobroges avaient bien débuté dans cette courte mais pénible campagne ; leur capitaine avait montré une intrépidité et un coup d'œil qui lui valut le grade de chef de bataillon (lieutenant-colonel, comme on disait alors) à dater du 13 août.
Après l'évacuation de la Savoie par les Piémontais, une assemblée des députés savoisiens (un par commune) se réunit à Chambéry le 21 octobre au nombre de plus de 650 membres, et se constitua en Assemblée nationale des Allobroges. Le lieutenant-colonel **DOPPET**, élu député de Chambéry, fut vice-président de cette assemblée. Il ne fut pas le seul officier de la légion qui fit partie de l'assemblée : **Michel CHASTEL,** lieutenant de carabiniers, fut député de Foncenex, et l'un des secrétaires de l'Assemblée. Le chirurgien-major de la légion, **MAGNIN**, fut député de Rumilly.
Après avoir pourvu aux réformes les plus urgentes, mis fin à l'ancien régime et jeté les bases du nouveau, cette Assemblée exprima *le vœu général de la nation des Allobroges, libre et indépendante, d'être réunie à la nation française pour en faire partie intégrante,* et désigna pour porter l'expression de ce vœu à la Convention quatre de ses membres, au nombre desquels **DOPPET**. De son côté, la Convention accepta le vœu d'union (27 nov.) et ses commissaires vinrent prendre possession de la Savoie sous le nom de département du Mont-Blanc (15 déc. 1792).
Le 13 octobre, le conseil de ville de Thonon sollicita du général **de MONTESQUIOU** la faveur d'obtenir en garnison la 1re compagnie allobroge. Le général accéda à cette demande, et le capitaine **DESSAIX** entra dans sa ville natale avec ses camarades au milieu des acclamations universelles. **MONTESQUIOU** quitta son quartier général de Landecy pour assister à une fête que lui offrit la ville chef-lieu de la province de Chablais, et dont on trouve les détails dans les registres de la municipalité. Un banquet fut donné sur la place de l'Hôtel-de-Ville. On y remarquait avec orgueil les proscrits de 1791 et un grand nombre de leurs concitoyens qui portaient fort bien l'uniforme vert de la légion. C'est que Thonon et le Chablais étaient largement représentés dans les cadres de la légion. Les quatre frères **DESSAIX**, l'aîné capitaine, le second sergent, le troisième lieutenant, le quatrième sous-lieutenant ; les deux frères **SOUVIRAN**, l'un capitaine, l'autre sergent-major ; les deux frères **CHASTEL**, l'un lieutenant d'infanterie, l'autre officier de dragons ; **DUPAS**, adjudant-major ; **FREZIER**, capitaine de dragons ; **BÉTEMPS**, dit la Boite, lieutenant, qui venait de recevoir un coup de sabre au Mont-Cenis ; **CHAPUIS**, officier de dragons ; tous jeunes gens d'avenir, étaient Chablaisiens et la plupart de Thonon[1].
Pendant le séjour du détachement de la légion à Thonon, un grand nombre de jeunes gens, sortant à peine du collège, vinrent s'enrôler dans les allobroges[2].

1 La fête de Thonon se termina par la plantation d'un arbre de la Liberté sur la place de la Halle, à l'endroit même où avait eu lieu, en 1791, la pendaison en effigie de Dessaix, de Frezier et de Souviran. La procédure de cette affaire, que le lieutenant Bétemps avait retirée du greffe du Sénat, à Chambérv, fut brûlée sur la place en présence du peuple.

2 De ce nombre furent : mon grand-oncle, Louis Folliet, âgé de 17 ans ; il était fils de mon bisaïeul, l'avocat Fr.-M. Folliet, l'un des principaux membres de l'Assemblée nationale des Allobroges, et il s'engagea le 27 décembre 1792 ; et François Colly, de Thonon, âgé de 22 ans, grand-oncle de M. César Duval, mon collègue à la Chambre des députés. Il s'enrôla le même jour que mon grand-oncle.

La saison étant trop avancée, et la neige couvrant les sommités des Alpes, les hostilités cessèrent entièrement en Savoie, et les Français jouirent paisiblement de leur conquête.
Le général **MONTESQUIOU**, à l'habileté de qui on devait le succès de l'expédition de Savoie, victime d'accusations calomnieuses, échappa à la proscription par la fuite et se réfugia à Genève (13 nov. 92). Il fut remplacé provisoirement par le vieux **DORNAC**, et définitivement par **KELLERMANN** dans le commandement en chef de l'armée des Alpes.

Sous ces divers généraux, la jeune légion était, de la part des chefs des autres corps, l'objet de plaintes qui donnent une idée de l'organisation défectueuse de l'armée française à cette époque. On reprochait aux allobroges d'embaucher les soldats de ligne, qui, paraît-il, quittaient volontiers leurs régiments pour toucher la prime d'engagement affectée aux légions franches[1]. Le général **DORNAC** se, fit l'écho de ces plaintes dans ses rapports au ministre de la guerre[2]; il demandait qu'on empêchât par une loi le soldat de passer à son gré d'un régiment dans un autre. Cette loi a été faite plus tard, et l'abus dont se plaignait **DORNAC** est un des mille motifs qui l'ont nécessitée.

A peine arrivé à son quartier général, le nouveau général en chef, **KELLERMANN**, ordonna la concentration à Annecy du dépôt de Grenoble et des détachements de la légion en garnison dans les villes de la Savoie (26 déc.). **KELLERMANN** compléta cette mesure, qui paraît avoir eu surtout pour but d'isoler les allobroges des troupes de ligne, par des dispositions destinées à tenir en haleine cette jeunesse ardente et peu disciplinée et à utiliser les qualités actives d'un corps franc. L'ordre suivant, du 30 décembre, en est un exemple :

« Le général en chef au colonel de la Légion des allobroges.

« Il est ordonné au colonel des allobroges de choisir sur la totalité de cette légion 200 hommes parmi les plus forts, les mieux armés et les mieux équipés ; ils doivent se tenir prêts à marcher au premier moment où l'ordre leur en arrivera, et pour cela il les tiendra exactement rassemblés dans la durée de chaque jour.
« Ce détachement sera commandé par deux capitaines, deux lieutenants, et deux sous-lieutenants ; il est indépendant du détachement de 50 hommes choisis dans la même légion qui doit partir le 10 janvier, sous les ordres du capitaine **DALLIÈRES**. »

Dans le courant de l'hiver, 600 allobroges commandés par les capitaines **DUPAS, FORESTIER, LOGUET** et **DUC**, furent détachés et chargés d'occuper les gorges de la Tarentaise. Ces dispositions ne reçurent pas l'approbation des représentants **ALBITTE** et **DUBOIS-CRANCÉ**, qui écrivaient à la Convention :
« Nous n'aimons pas à voir les débouchés les plus importants, ceux par lesquels il est facile de tourner et de surprendre nos batteries, gardés uniquement par les allobroges, dans lesquels se trouvent des Piémontais[3]. »

1 Dans un rapport daté de Corsières le 14 novembre 1792, le colonel Mainard, commandant le régiment de Neustrie (10e de ligne), prévient le général qu'il déserte des soldats de son régiment qu'il soupçonne vouloir s'engager dans les allobroges.
2 Rapports de Dornac à Pache, ministre de la guerre, des 4 et 15 décembre 1792.
3 Rapport du 31 mai 1793.

La discipline faisait, d'ailleurs, peu de progrès, et quelques têtes chaudes rendaient la tâche des chefs assez difficile. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir parcouru deux brochures introuvables, qui ont pour auteurs deux officiers allobroges : *Dornac en l'air*, ou *Discours prononcé à Chambéry à la cour martiale*, le 18 mars 1793, par B.-M. **Michel CHASTEL**, capitaine d'infanterie dans la légion franche allobroge ; la *Toile est levée*, par **DESONNAZ**, natif de Genève et citoyen français, lieutenant dans la légion allobroge. Ces deux opuscules, dirigés, l'un contre **DORNAC**, l'autre contre **KELLERMANN**, sont des appels à la révolte contre l'autorité du général en chef. Il est juste de dire que ceux qui, sous prétexte de patriotisme, faisaient de l'indiscipline un dogme n'ont été l'un et l'autre que de mauvais officiers, et ont promptement quitté la légion.

Cependant les dénonciations dirigées contre les allobroges faillirent amener la suppression de ce corps franc ; **DOPPET** raconte longuement, dans ses *Mémoires*, comment le danger fut conjuré.

Bientôt une justice éclatante allait être rendue à la jeune légion.
Une revue extraordinaire d'effectif fut passée le 7 mai 1793. Le procès-verbal de cette revue constate qu'il manquait à la légion environ 150 habillements et environ 500 casques.
« Il est urgent de faire parvenir des casques ; les recrues ont des chapeaux à eux, mauvais. Partie des hommes anciens n'ont que des chapeaux et quelques-uns sont en bonnet de police. En outre, la légion n'a pas encore reçu ses quatre canons. Beaucoup d'hommes, dit le rapport, sont trop jeunes et trop faibles pour pouvoir supporter les fatigues de la campagne. »

En mai 1793, la situation des divers corps de la légion était la suivante : le colonel **BUSIGNY** était à Annecy avec l'administration du corps et les carabiniers. Le lieutenant-colonel **DESSAIX** était à Rumilly avec les chasseurs. Les canonniers étaient à Chambéry, et les dragons à l'Hôpital-sous-Couflans, sous les ordres de **DOPPET**, nommé à cet effet chef d'escadron le 7 mars.
Six compagnies d'infanterie occupaient la Tarentaise, de Moutiers à Seez, au pied du Petit-Saint-Bernard ; une compagnie de dragons était à Saint-Jean-de-Maurienne, et un peloton de la même arme était détaché à Modane pour la correspondance.
Dès la fin de mai, toute la légion fut concentrée à Montmélian.
L'état des services des officiers, arrêté au 15 mai 1793 et imprimé par ordre de la Convention, fournit de précieux renseignements sur la composition du corps d'officiers de la légion. Cet état est certifié par le conseil d'administration ; ont signé comme membres de ce conseil : le colonel, les capitaines Janet et Bétemps, le quartier-maître Boinod et le lieutenant Bussat.
Sur 64 officiers, 37 étaient Savoisiens, 14 Français, 8 Genevois, 3 Vaudois, 1 Piémontais, 1 Suisse-Allemand. L'élément savoisien dominait, car, outre les deux lieutenants-colonels, 13 commandants des compagnies, sur 18, étaient Savoisiens. Dans la troupe, la proportion des Savoisiens étaient beaucoup plus forte.
Les officiers étaient nommés, savoir : la moitié à l'élection par leurs camarades ; la moitié par le conseil d'administration. Les officiers supérieurs étaient nommés par le pouvoir exécutif.
L'état-major se composait, en officiers, outre le colonel et les deux lieutenants-colonels que nous connaissons déjà, du quartier-maître trésorier, de trois adjudants-majors et de deux chirurgiens.
Le quartier-maître était le futur ordonnateur de l'armée d'Italie, **Daniel BOINOD**, qui devint célèbre par ses talents d'administrateur, son intégrité et son désintéressement. Ancien volontaire de l'indépendance américaine, **BOINOD** avait été expulsé du pays de Vaud, sa patrie, par mesure politique des seigneurs de Berne. Réfugié à Paris, il prit part à la journée du 10 août dans le bataillon des cordeliers.

Les adjudants-majors étaient :

GROS, aussi Suisse, du pays de Vaud ;
TRAPIER, horloger de Carouge, ex-soldat de la garde suisse, sauvé par **DOPPET** et **DESSAIX** du massacre des Tuileries.
GARIOD, de Chambéry, ancien chasseur à cheval, étudiant en droit à Turin, emprisonné et expulsé à la suite d'un mouvement populaire.
Les chirurgiens étaient : **MAGNIN**, chirurgien-major, docteur en médecine de Turin, exerçant à Rumilly (Haute-Savoie) sa patrie, réfugié à Lyon pour fuir les recherches de la police politique piémontaise.
BERTHET, aide-chirurgien, aussi de la Savoie.

Dans l'infanterie, les capitaines étaient, par ordre de numéros des compagnies :

Carabiniers.

1. **DUPAS**, d'Évian (Haute-Savoie). Le futur général *Z'en avant*, dont Mme d'Abrantès a tracé un si curieux portrait dans ses *Mémoires*, était un grand gaillard de 5 pieds 10 pouces, solidement bâti, à l'œil gris, aux cheveux roux ; soldat dès l'âge de 14 ans, il n'avait reçu qu'une instruction très rudimentaire.
Son lieutenant était **BUSSAT**, du Petit-Bornand (Haute-Savoie), ancien dragon en Piémont, successivement secrétaire de l'ambassadeur de Naples à Paris, professeur de mathématiques à Annecy ;
Et son sous-lieutenant **Georges SOUVIRAN,** de Thonon (Haute-Savoie), ancien garde suisse, puis épicier à Lyon.

2. **Placide SOUVIRAN,** procureur à Thonon. Pendu en effigie en 1791, avec le docteur Dessaix, il l'avait suivi Paris, puis au Mont-Cenis. C'était un jeune patriote plein de feu et d'énergie, l'un des plus actifs organisateurs de la légion.
Il avait pour lieutenant **GAMEN**, de Chignin (Savoie), jeune clerc de notaire à Chambéry ; et pour sous-lieutenant un Franc-Comtois, nommé **BARBIER**, ancien soldat.

3. **SERAS**, Piémontais, ex-lieutenant dans un régiment d'infanterie piémontaise, déserteur. Ce futur général de division, défenseur de Venise, était un officier instruit et très ardent.
Le lieutenant de cette compagnie était un Savoisien de Thonon, **ROYER**, commis-libraire, ancien garde national à Paris, et le sous-lieutenant un Vosgien, **DIDIER**, ancien caporal-fourrier dans la ligne.

4. **Michel CHASTEL,** appartenant à une nombreuse et riche famille de Veigy (Haute-Savoie), s'était réfugié à Paris, sous le coup d'une lettre de cachet, pour avoir fait une chanson en patois contre les nobles et les prêtres. Esprit inquiet, nerveux, turbulent et caractère versatile, il ne resta pas longtemps dans la légion, devint chef de brigade dans un autre corps, et eut une existence très accidentée.

Le lieutenant de la 4e compagnie était un Berrichon, **BAYARD**, ex-étudiant en chirurgie et ancien soldat ; et le sous lieutenant était un ouvrier horloger d'Annecy (Haute-Savoie), **CALLIGÉ**, garde national à Paris, soldat dans la garde constitutionnelle de Louis XVI.

5. **François BÉTEMPS** « la Botte », né à Thonon, d'une famille de la bourgeoisie ; compromis avec le docteur **DESSAIX**, pour rébellion et condamné aux galères à vie par contumace ; puis garde national à Paris et l'un des fondateurs de la légion. Son lieutenant, **TORLEZ**, était de Grenoble ; son sous-lieutenant, **SPETH**, ancien sous-officier dans l'infanterie suisse au service de France, quitta bientôt la légion pour devenir chef de bataillon dans un autre corps.

6. Le capitaine **GUINET**, horloger genevois, avait servi dans l'infanterie suisse en Piémont et à Gênes.
Le lieutenant **DUBUISSON**, de Chambéry, sortait du collège lorsqu'il entra dans la légion ; le sous-lieutenant **POCQUEL**, d'Aix-les-Bains (Savoie), était ancien receveur des gabelles et avait fait la campagne du Mont-Cenis.

7. La 7e compagnie de carabiniers était commandée par les trois frères du lieutenant-colonel **DESSAIX**.
Claude, le troisième des frères Dessaix, était capitaine. Etudiant en droit à Turin, il avait rejoint à Paris, son frère le docteur, était entré aux dragons de Condé et avait été fait prisonnier par les Prussiens à Verdun. Rentré à Vesoul, il apprit la création de la légion, y fut élu lieutenant, puis capitaine. C'était un jeune homme d'un grand avenir militaire.
Le lieutenant était le plus jeune des quatre frères, **Aimé**, aussi étudiant en droit. **François**, le second des frères Dessaix, était simplement sous-lieutenant. Il étudiait la médecine et servait dans la garde nationale à Paris, lorsqu'il entra dans la légion.

Chasseurs.

8. La 1re compagnie de chasseurs avait pour capitaine **DALLIÈRES**, de La Rochette (Savoie), chapelier, ancien soldat dans un régiment suisse. Le lieutenant était **Joseph MARION,** d'Annecy, clerc de notaire, ancien soldat. Le sous-lieutenant **FILLIETTAZ** était genevois.

9. **TURINAZ**, du Chatelard (Savoie), avocat, puis notaire, réfugié politique à Paris et combattant du 10 août, était capitaine de la 2e. Son lieutenant, **VOIRIN**, était des Vosges. Son sous-lieutenant, **CHARRETIER**, était Parisien, combattant du 10 août.

10. Le capitaine de la 3e de chasseurs était le secrétaire d'**Anacharsis CLOOTZ, Joseph Roangé-JANET**, de Césarches (Savoie). Il avait pour lieutenant un Genevois, **DESONNAZ**, et pour sous-lieutenant un Dauphinois, **POURCHET**.

11. **VIVIAND**, de Chambéry, ancien chirurgien dans la marine marchande, combattant du 10 août, capitaine de la 4e. **DURAND**, dit **GANTIN**, de Chambéry, lieutenant ; **NEPLOZ**, de Saint-Jean-de-Sixt (Haute-Savoie), sous-lieutenant.

12. Capitaine, **Antoine FORESTIER**, d'Aix-les Bains (Savoie), avocat ; lieutenant, *Perronet*, Genevois; sous-lieutenant, *Richard*.

13. Capitaine, **LOGUET**, de Chambéry, coiffeur ; lieutenant, **NO**, de Toulouse, fondeur doreur, ancien soldat. d'infanterie de marine ; sous-lieutenant, **ARNAUD**, d'Alby (Haute-Savoie), chapelier, ancien caporal dans Savoie-Infanterie.

14. Capitaine de la 7e compagnie de chasseurs, **DUC**, Genevois. Lieutenant, **François FORESTIER,** né à Aix-les-Bains (Savoie). Il avait 17 ans, et ce futur général, qui périt glorieusement sur le champ de bataille, était le plus jeune officier de la légion. Sous-lieutenant, **ASTRUC**, Genevois.

Canonniers.

Capitaine en premier, **CONSTANTIN**, Dauphinois ; capitaine en second, **DORIZON**, Normand ; lieutenant, **MAZERAT**, du Bourbonnais ; sous-lieutenant, **PÉRISSE**, Parisien.

Dragons.

1re compagnie, capitaine, **FRÉZIER**, de Thonon (Haute-Savoie), ancien garde du corps de Victor-Amédée III, pendu en effigie avec le docteur **DESSAIX**, en 1791. Garde national à Paris, où il habitait rue Dauphine, combattant du 10 août dans le bataillon des Marseillais. Le lieutenant était le Genevois **BOURGEAT**, ancien soldat en France et en Belgique. Le sous-lieutenant était un ancien étudiant en chirurgie, **CHAPUIS**, de Concise-Thonon, condamné politique en Savoie, puis soldat aux gardes suisses et combattant du 10 août.

2e compagnie, capitaine, **THONIN**, de Chambéry, ex-garde du corps du roi de Piémont, ex-maréchal des logis des dragons en France, secrétaire de la municipalité de Lyon. Lieutenant, **DESSERVETTAZ**, de Talloires (Haute-Savoie), ex-garde du corps, entrepreneur de travaux à Annecy. Sous-lieutenant, **MERLE**, du Gard, ancien cavalier dans Royal-Champagne.

3e compagnie, capitaine, **RICHTER**, de Genève, émailleur. Futur général de cavalerie. Lieutenant, **Amed CHASTEL,** le plus jeune des frères de cette nombreuse famille, et le plus jeune officier des dragons ; il devint le plus illustre de tous. Sous-lieutenant, **MARTHOD**, de Chambéry, clerc de procureur, réfugié politique à Lyon[1].
On trouvera des *Notices* détaillées sur les officiers allobroges à l'appendice de cette première partie.

La légion allobroge garda deux ans cette organisation et cet effectif. Plus tard, lorsque les dragons furent réunis au 45e régiment de leur arme, la force de l'infanterie fut augmentée de 4 compagnies. L'amalgame de 1795 fit subir à la légion une transformation plus profonde Mais, légion ou demi-brigade, le corps n'en conserva pas moins son nom *d'Allobroge*, illustré dans les guerres de la

1 Dans la campagne de 1793, les trois compagnies de dragons furent placées sous le commandement de Frezier, nommé a cet effet chef d'escadron le 22 septembre 1793. Il fut remplacé par le lieutenant Bourgeat, nommé capitaine. Le lieutenant Desservettaz passa dans la gendarmerie ; les sous-lieutenants Marthod et Merle furent promus lieutenants ; 1 adjudant sous-officier David et le maréchal des logis Favet furent faits sous-lieutenants. Le commandant Frézier, blessé au siège de Toulon, eut pour successeur le chef d'escadron Thonin.
Les dragons allobroges firent, dans le 15e dragons, les campagnes d'Italie, après la paix des Pyrénées, et celle d'Égypte. Ils se distinguèrent aux batailles des Pyramides, d'Iéna, de Friedland, d'Albuféra. Les dragons allobroges ont fourni un grand nombre de braves officiers et plusieurs généraux et officiers supérieurs très distingués : le général de division Chastel, général de brigade Richter, le colonel Marthod, les chefs d'escadron Thonin et Chapuis, etc.

liberté. Cette légion ne fut inférieure en bravoure et en esprit militaire à aucun de ces corps spéciaux levés pour la défense de la patrie.

« Ces corps, dit le général Susane dans son Histoire de l'ancienne infanterie française, ces corps composés d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, rendirent d'éminents services et furent l'école où se formèrent beaucoup de nos meilleurs généraux. »

LÉGION ALLOBROGE (31 MAI 1793).

État-major.

Colonel	Busigny.
Lieutenant-colonel	Doppet.
—	Dessaix (Joseph).
Quartier-maître trésorier	Botmod.
Adjudant-major	Gros.
—	Trapier,
—	Gariod.

1er bataillon. — Carabiniers.

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.
1re comp.	Dupas.	Bussat.	Souviran (G.).
2e —	Souviran (Plac.).	Gamen.	Barbier.
3e —	Seras.	Royer.	Didier.
4e —	Chastel (Mich.).	Bayard.	Calligé.
5e —	Bétemps.	Torlez.	Speth.
6e —	Guinet	Dubuisson,	Pocquel.
7e —	Dessaix (Claude).	Dessaix (Aimé).	Dessaix (Fr.).

2e bataillon. — Chasseurs.

1re comp.	Dallières	Marion (Joseph),	Filliettaz.
2e —	Turinaz	Voirin.	Charratier.
3e —	Janet Jos.-R	Desonnaz.	Pourchet.
4e —	Viviand	Gantin.	Neptoz.
5e —	Forestier (Ant.).	Perronet.	Richard.
6e —	Loguet.	Nô,	Arnaud (J.-P.).
7e —	Duc.	Forestier (Fr.).	Astruc.

Dragons.

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.
1re comp.	Frezier.	Bourgeat.	Chapuis.
2e —	Thonin,	Desservettaz.	Merle.
3e —	Richter,	Chastel (Amé),	Marthod.

Canonniers.

En 1er	Constantin.	Mazerat.	Périsse.
En 2d.	Dorizon.		

CHAPITRE II.

CAMPAGNE DU MIDI ET SIÈGE DE TOULON.

Les colonels Doppet et Dessaix. — Les chefs de bataillon Dupas et Souviran — Les lettres du volontaire Bocquet et du colonel Dessaix.

La légion était concentrée à Montmélian dès la fin de mai, lorsqu'elle reçut du ministre de la guerre l'ordre de passer à une autre armée. Elle quitta le département du Mont-Blanc le 28 juin. **DOPPET** partit avec les dragons ; **BUSIGNY** et **DESSAIX** conduisirent les canonniers et les deux bataillons d'infanterie. A Saint-Marcellin, le colonel reçut l'ordre de s'arrêter à Valence avec tout son monde, d'y attendre un convoi qui devait y passer, et d'y prendre les ordres du général **CARTEAUX**.
A ce moment toute l'Europe monarchique était armée contre la République française. Les Espagnols avaient envahi le Roussillon ; l'armée des Pyrénées-Orientales était refoulée. Ses chefs demandaient des renforts à grands cris. Les renforts furent promis : la légion devait en faire partie[1].
Mais les événements du Midi décidèrent les représentants en mission à l'armée des Alpes à la réserver pour l'intérieur. L'attentat du 31 mai dirigé par la commune de Paris contre la représentation nationale avait entraîné la proscription des Girondins. La victoire des Jacobins et la chute de la Gironde excitèrent l'indignation générale dans la plupart des départements du sud-est. Le fédéralisme du Midi fut la conséquence de la victoire de la Montagne.
Ce fut donc en vertu des ordres du Comité de salut public que nos allobroges durent combattre des Français, alors qu'ils espéraient expulser l'ennemi du sol national.
A son arrivée à Valence, la légion, qui se croyait en route pour Perpignan, apprit qu'elle était destinée à former le noyau d'une petite armée dite du Midi, qui devait marcher contre les insurgés provençaux ; elle était placée sous les ordres de l'adjudant général **CARTEAUX**, naguère peintre, élevé au grade d'officier général par les représentants en mission, pour des preuves de courage qu'il avait données.
La légion fut rejointe à Valence par le 2e bataillon de volontaires nationaux du Mont-Blanc commandé par le lieutenant-colonel **PACTHOD**.
La colonne de 4,000 à 5,000 hommes sous les ordres de **CARTEAUX** se composait, outre les deux corps que nous venons de désigner, du régiment de Bourgogne, colonel **PELLAPRAT**, d'un bataillon de la Côte d'Or, commandant **LABORDE**, et d'une compagnie d'artillerie, commandée en 1er par le capitaine **DOMMARTIN** et en 2e par **Napoleone BUONAPARTE.**

C'est de cette première campagne de **BONAPARTE** que date aussi son premier ouvrage : le *Souper de Beaucaire*. Dans cette brochure non signée, mais datée du 29 juillet 1793 et imprimée à Avignon,

1« Nous attendions avec la plus vive impatience la légion des allobroges ; nous fondions sur cette troupe l'espoir consolant de chasser du sol de la liberté cette horde d'esclaves.
Il vous est facile de juger combien la légion des allobroges nous est indispensable. » (Lettre du général Daoust au représentant Dubois-Crancé.)

le jeune officier corse, alors âgé de 24 ans, suppose un dialogue entre divers voyageurs. Un des personnages qu'il met en scène, le *Militaire*, s'exprime ainsi en répliquant au Marseillais : « Les allobroges !... qui croyez-vous que ce soit ? Des Africains, des habitants de la Sibérie ?… Eh ! point du tout : ce sont vos compatriotes, des Provençaux, des Dauphinois, des Savoyards : on les croit barbares parce que leur nom est étranger. Ces soldats que vous appelez brigands sont nos meilleures troupes et nos bataillons les plus disciplinés ; leur réputation est au-dessus de la calomnie.»
Dans cette petite armée, dit un contemporain[1], il y avait une grande diversité de tenue : « Les allobroges étaient tout habillés de vert ; ils portaient une petite veste de troupe légère et un casque avec la queue de cheval pendante. Les volontaires nationaux avaient l'habit bleu, gilet blanc et culotte blanche. La ligne portait encore l'habit blanc, et les régiments se distinguaient par la couleur des parements et revers. Le chapeau était porté par les officiers, surtout par les officiers supérieurs ; généralement on portait un casque de carton, à crinière courte ou plutôt à crête de coq[2], raffermi de chaque côté par deux bandes de métal formant un angle dont la pointe aboutissait au milieu de la crinière. Le casque des officiers était de cuivre. »

Dès le commencement de la campagne, le colonel **BUSIGNY** donna sa démission (à Arles le 31 juillet). **DOPPET** le remplaça dans le commandement de la légion, et **DUPAS** fut nommé chef de bataillon.
A partir du 13 juillet, les allobroges furent à l'avant-garde et s'emparèrent successivement de la citadelle de Pont-Saint-Esprit (14 juillet), d'Avignon (27 juillet), de Cadenet, de Lambesc, d'Aix.
Le 27 juillet, les représentants près l'armée du général **CARTEAUX**, « sur la juste demande de la légion des allobroges, portant que cette légion ne possède encore aucune des pièces d'artillerie que la loi lui accorde, autorisent le général à leur donner les deux pièces de canon et accessoires ainsi que les trois chevaux pris par les dragons de la légion sur les Marseillais. Les mesures les plus promptes seront prises pour les mettre en état. »
Le 3 août, un ordre de l'état-major prescrit aux officiers municipaux de Saint-Rémy de prêter aux allobroges 17 fusils qui leur manquent pour compléter leur armement.
Du même jour, ordre au colonel des allobroges et au commandant du 2^{e} du Mont-Blanc de partir avec toute la troupe pour le camp du Pontet.
Le 8 août, la totalité de la légion reçoit l'ordre de se rendre à Arles.
Ce nom d'allobroge jeta tout d'abord le désarroi dans les rangs de l'armée marseillaise. Un récit de cette campagne par un volontaire allobroge, **Louis BOCQUE**T d'Annecy[3], donne l'explication de l'effroi que les allobroges inspiraient aux Provençaux. C'est que tout en se montrant gais compagnons et bons enfants avec les populations qui leur faisaient accueil, les allobroges avaient terrifié le pays par le sac de la petite ville de l'Isle, dont les habitants avaient tué un trompette qui accompagnait un officier de dragons parlementaire. « Nous avions (écrit le citoyen Bocquet à la Société des amis de la Liberté et de l'Egalité d'Annecy), si bien établi la renommée de notre légion, qui brillait déjà de toutes parts par le succès de nos armes, qu'il suffisait de se dire allobroge pour être fêté, chéri et bien venu en tous lieux. Les ennemis mêmes disaient : *Ah ! si nous pouvions détruire les allobroges, nous n'aurions plus rien à craindre, nous serions partout victorieux.* Il nous

1 E.-M. Masse, *Le Siège de Toulon,* ou les *Six Derniers Mois de 1793* (Paris, 1834). Il décrit la tenue du général Carteaux : redingote bleue à la polonaise, sans cravate, le col de sa chemise renversée, portant de larges moustaches noires qui allaient bien à sa figure assez belle et à son teint blanc.
2 Garnie d'une bande de peau d'ours, disent d'autres écrivains du temps.
3 Détail de tout ce qui s'est passé, etc. (de Marseille, ce 27 août 1793). Manuscrit communiqué par M. Éloi Serand, archiviste adjoint de la Haute-Savoie.

faisaient passer pour des brigands des assassins et des anthropophages. Mais l'erreur était bientôt dissipée, lorsque nous arrivions dans quelque endroit. »

L'affaire de Cadenet eut lieu le 9 août : les insurgés retranchés dans le château, essayèrent d'opposer une certaine résistance, mais ils furent contraints de prendre la fuite en abandonnant aux chasseurs allobroges, 3 pièces de canon, des munitions et des prisonniers, au nombre desquels se trouvait **DARBAUD**, leur chef. Un chasseur allobroge fit, à lui seul, 18 prisonniers et reçut plus tard un sabre d'honneur. Dans cette journée, le capitaine **Fr. BÉTEMPS** la *Botte* reçut un coup de mitraille à la jambe au passage de la Durance.

Des hauteurs environnantes qu'ils occupaient encore, les Marseillais purent voir le régiment de Bourgogne et les allobroges célébrer le 10 août par des chants patriotiques et des danses avec les filles de la campagne.

Quelques jours plus tard, les fédéralistes furent chassés de Manosque où ils étaient venus attendre les renforts de Digne et des Basses-Alpes.

A Salon, le 18 août, l'armée marseillaise résista un peu plus sérieusement qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors. Dans les derniers jours de cette fugitive campagne, l'arrière-garde des Marseillais ne pouvait plus faire une seule fois la soupe avec quelque certitude de la manger, ces « brigands d'allobroges » arrivaient toujours au moment où on allait la servir. Enfin la troupe départementale fit halte à deux lieues de Marseille, sur les hauteurs de Septèmes, admirable position défendue par 17 pièces de canon. Cette artillerie avait seule un peu contenu jusqu'alors les allobroges, dont l'audace était extraordinaire[1]. C'est là qu'eut lieu la journée du 24 août, signalée par deux brillants faits d'armes. Tandis que **DOPPET** et **LABORDE** chassaient les insurgés de Septèmes, **DESSAIX**, à la tête de 400 hommes, mettait en déroute l'armée départementale, s'emparait de son artillerie et la poursuivait jusqu'à la Viste près de Marseille. « Le feu fut ardent des deux côtés, dit la relation du volontaire **BOCQUET** ; ils perdirent beaucoup de monde, et nous fûmes vainqueurs sans avoir un seul homme tué. Un bataillon marseillais presque entier vînt se ranger sous nos drapeaux. Ils furent reçus en frères. Le reste prit la fuite du côté de Toulon, en nous laissant leurs plus belles pièces de canon. »

Le lendemain, 25 août, les troupes de la Convention entraient à Marseille tambours battants. « Tout le monde, dit le récit du jeune **BOCQUET**, nous sautait au cou pour nous donner le baiser fraternel. Chacun nous accablait de caresses, et l'on ne savait à qui répondre pour en recevoir davantage. »

Le même jour, **DOPPET** était nommé général de brigade ; **DESSAIX**, colonel de la légion, et **Placide SOUVIRAN,** commandant du bataillon de chasseurs ; **DUPAS** commandait les carabiniers. Le capitaine **FREZIER** était nommé chef d'escadron des dragons, et la légion eut dès lors quatre officiers supérieurs.

Dans cette désastreuse campagne contre des compatriotes, et à Marseille surtout, les officiers supérieurs sauvèrent la vie, comme au 10 août, à un grand nombre de fédéralistes, dont plusieurs entrèrent soit dans la légion, soit dans les bataillons de volontaires de la colonne de **CARTEAUX**.

Il y a une quarantaine d'années, vivait encore à Marseille, un octogénaire nommé **COUGOURDAN**, qui se plaisait à raconter à ses petits-fils comment il avait dû la vie au colonel **DESSAIX**, qui le fit entrer dans la légion et le prit même pour secrétaire[2]. De son côté, **DOPPET** raconte dans ses *Mémoires* qu'un grand nombre de prisonniers fédéralistes furent incorporés dans sa légion. « Je me rappelle, dit-il, que je reçus dans les dragons, au combat de Pélissane, un homme et une femme qui tous deux servaient dans l'armée départementale. Tous deux ont fait avec moi la

1 Masse, Le Siège de Toulon. « Les allobroges sont de fiers lurons, disaient les Provençaux ; ils ne craignent pas plus le canon que si les boulets étaient des recuites (sorte de fromage mou). »

2 Trente-huit ans après ces événements, M. Cougourdan exprimait à son ancien colonel, dans des termes d'une vivacité touchante, sa reconnaissance et son affection.

campagne des Pyrénées ; le mari y a été tué, et sa jeune femme, qui avait toujours fait le service de dragon, a obtenu une pension du ministre de la guerre dans le mois de frimaire an IV. Cette femme a toujours porté l'uniforme et a fait son service ; elle n'a jamais eu une conduite déréglée ni même suspecte. Outre qu'elle se montrait bien en face de l'ennemi, elle ne supportait aucun outrage de la part de ses camarades et mettait souvent le sabre à la main. Cette héroïne est du département de la Côte-d'Or, pays qui a fourni tant de bons et braves soldats. Elle a emporté dans ses foyers l'amitié de ses frères d'armes et d'excellents certificats des généraux **DUGOMMIER, PÉRIGNON** et moi.

Les allobroges ne firent dans cette campagne que des pertes insignifiantes. « La guerre, jusqu'à présent, ne nous coûte pas vingt personnes », dit le volontaire **BOCQUET**, dans sa relation aux Jacobins d'Annecy.

Les insurgés, mis en déroute aux portes de Marseille, s'enfuirent vers Toulon, où affluèrent bientôt un grand nombre de fugitifs. Si le général **CARTEAUX**, au lieu de s'arrêter à Marseille, les eût poursuivis, il serait entré en même temps qu'eux à Toulon, ce qui eût évité à cette ville les horreurs d'un siège.

Toulon avait pris part à l'insurrection du Midi ; une fois révoltée, cette malheureuse ville alla jusqu'à la trahison et finit par ouvrir ses portes aux coalisés, Anglais, Espagnols, Piémontais et Napolitains. L'amiral **HOOD** prit possession de la place au nom de **Louis XVII** et le drapeau blanc remplaça dès lors les couleurs tricolores.

CARTEAUX avait bien peu de monde, malgré un renfort de quatre bataillons et d'un régiment de dragons que le général **LAPOYPE** avait amenés de l'armée du comté de Nice. Les Anglais, dès la première quinzaine de l'occupation, eurent à Toulon 10,700 hommes de troupes réglées, parmi lesquelles, il est vrai, on voyait des troupes napolitaines d'une fort belle tenue, d'une apparence martiale, mais sur lesquelles ils ne pouvaient guère compter. Les contingents espagnols et piémontais leur inspiraient plus de confiance et bientôt ils purent faire fond sur 14,000 hommes de plus.

CARTEAUX resta quelques jours à Marseille pour appuyer par sa présence les mesures rigoureuses, terribles même, ordonnées par la Convention. Le 28 août, il envoya à la Ciotat un détachement de Bourgogne Infanterie avec 10 dragons et 200 carabiniers et chasseurs allobroges. « Nos femmes, dit un contemporain, purent voir de près ces prétendus exterminateurs que l'imagination et l'esprit de parti avaient faits si farouches et si noirs ; elles n'en furent point trop effrayées.

On s'empressa de porter un excellent souper aux *habits verts* ; ils se montrèrent bons enfants et avouèrent que nulle part on ne les avait mieux reçus. La familiarité n'aurait pas tardé à s'établir, si les allobroges avaient fait un plus long séjour ; mais c'était une troupe d'avant-garde, elle partit le surlendemain pour le Bausset où le reste des troupes venait d'arriver[1]. »

En même temps 300 carabiniers et chasseurs avec 10 dragons étaient envoyés à Aubagne.

Le gros de la légion occupa d'abord la petite ville d'Ollioules, position importante au débouché des fameuses gorges du même nom ; une partie de la légion fut chargée d'occuper les gorges, le reste occupa la Seyne (29 août).

Cependant, trop faibles pour se maintenir dans Ollioules en avant des gorges, les allobroges se replièrent sur Saint-Anne-d'Aval, qui en est presque à l'entrée et le quartier général fut établi au Bausset. Dans leur retraite, ils furent harcelés par des habitants d'Ollioules, mêlés à la troupe ennemie.

1 Masse, Le Siège de Toulon.

Quelques bataillons arrivèrent de la Drôme, de l'Isère, de l'ancienne Provence, et **CARTEAUX**, ayant 7,000 à 8,000 hommes, quoique dépourvu d'artillerie, fit ses préparatifs pour rentrer dans Ollioules, dont l'ennemi avait aussitôt occupé les gorges (5 sept.).

Le 7 septembre au matin, les troupes républicaines partirent du Bausset, reçurent leur distribution à Sainte-Anne-d'Aval et s'élancèrent en avant sur trois colonnes. Celle de gauche, où étaient les allobroges, gravit la montagne d'Evenos pour redescendre et attaquer une colonne de gardes nationaux insurgés. « Les colonnes de droite et du centre (dit un témoin oculaire), où l'on voyait les habits blancs de la ligne et les habits bleus des volontaires nationaux, avaient en face d'elles les habits rouges des Anglais et les uniformes jaunes des Espagnols. Ceux-ci, à la première vue de nos soldats gravissant les hauteurs pour les débusquer, avaient vomi contre eux un torrent d'injures. Les mots de *gavachos*, de *pugnatores* et le sobriquet tout nouveau de *soldados* de papel[1] s'étaient mêlés au bruit de la mousqueterie et de la canonnade. De leur côté, quand les sectionnaires insurgés virent descendre de la montagne les audacieux habits verts, dont la plupart, au pays de leur naissance, avaient escaladé, à la poursuite des chamois, de bien plus hautes et plus périlleuses montagnes, ils leur envoyèrent aussi, en même temps que des balles, une collection d'horribles épithète[2].

« Débusqués de leurs positions, les Espagnols cherchèrent à se rallier aux Anglais qui étaient au centre, sur la chaussée ; la double colonne jaune et rouge rentra dans la ville et l'artillerie républicaine foudroya les sectionnaires sur leurs collines. Les Anglais n'avaient si longtemps tenu dans la ville et dans les jardins que pour faciliter la fuite des malheureux habitants d'Ollioules, car les coups de fusil tirés par les habitants dix jours auparavant sur les allobroges avaient fait craindre de justes et terribles représailles.

« Ollioules, vide d'habitants, fut à la merci des soldats. Pendant longtemps la plupart d'entre eux portèrent des pantalons faits avec de belles robes d'étoffes du Levant, délaissées par les dames d'Ollioules et même avec les courtines et tentures des appartements les plus riches, ce qui leur donnait un air d'arlequins des plus étranges[3]. »

Cependant on s'avança sur la grande route jusqu'en vue de Toulon. L'armée put admirer le magnifique spectacle de la rade ceinte de montagnes et de collines mais elle vit en même temps le pavillon britannique sur des eaux françaises et le pavillon blanc des Bourbons sur le fort Lamalgue.

Le 21 septembre, le colonel **DESSAIX** reçut l'ordre de se porter avec 400 hommes de sa légion sur les hauteurs qui couronnent la Seyne et d'en débusquer les Anglais qui, au nombre d'un millier environ, s'étaient emparés de ce poste important. Il ne tarda pas à rencontrer les postes avancés d'un bataillon anglais qui occupait cette position ; il les débusqua et les força de se replier ; un feu très vif et soutenu s'engagea de part et d'autre. Les Anglais disputaient le terrain avec la ténacité habituelle aux soldats de cette nation. Ayant reçu l'avis qu'il allait être renforcé par quelques compagnies du Mont-Blanc, conduites par l'adjudant général **LABORDE** et le chef de bataillon **PACTHOD**, il forma un détachement de 40 bons tireurs auxquels il donna l'ordre de se porter sans bruit, à la faveur des bois dont ces hauteurs sont couvertes, sur les derrières du bataillon anglais et de commencer le feu aussitôt qu'ils seraient à la hauteur de ce poste. Cette manœuvre fut promptement exécutée et couronnée de succès ; mais **DESSAIX** reçut un coup de feu en pleine poitrine au moment où il s'élançait en avant. Il dut attendre les renforts promis pour dégager sa petite troupe environnée d'ennemis. Quoique grièvement blessé, **DESSAIX** ne quitta le champ de bataille qu'à la dernière extrémité et lorsque la retraite fut devenue nécessaire. « Après avoir été blessé, écrivait-il à son père, je restai encore plus d'une demi-heure sur le champ de bataille ; enfin n'ayant plus de forces, on m'emporta. J'ordonnai la retraite qui se fit avec le plus grand ordre, ce qui

1 Soldats de papier, à cause des assignats et des casques de carton.
2 Masse, Le Siège de Toulon.
3 Masse, Le Siège de Toulon.

m'y força, c'est que nous étions encore, outre les coups de fusil, battus de trois côtés à boulets de 36 et à mitraille. Nous avons perdu 2 allobroges et environ 40 blessés entre Mont-Blanc et nous. Mont-Blanc s'est bien comporté, ainsi que **PACTHOD** qui s'est conduit avec beaucoup de courage. Nous sommes 3 officiers blessés. Les Anglais ont laissé 60 morts ; nous ignorons le chiffre de leurs blessés. »

Un contemporain dont nous citons volontiers les souvenirs, parce qu'il a été un témoin oculaire du siège de Toulon, M. **MASSE**, assure qu'en dépit des misères de la guerre, bien peu de campagnes ont été aussi douces pour le soldat. Il est vrai que les environs de Toulon étaient ravagés. On faisait manger aux chevaux les gousses du caroubier. Les fruits des vergers d'Ollioules, les figues, les raisins étaient à la discrétion des troupes, et toutes ces choses sont délicieuses sur le littoral de la Provence. Dans ces campagnes d'Ollioules et de la Seyne, les soldats se logeaient, les uns dans de grands tonneaux défoncés, les autres dans des bastides tout ouvertes, parce qu'on en avait enlevé les portes et les fenêtres pour faire des baraques, pour allumer les feux des bivouacs ou pour le plaisir de détruire quelque chose ; quelques-uns même se juchaient la nuit dans les grosses branches des oliviers pour se garantir de l'humidité du sol. La gaieté régnait dans le camp républicain, où l'on n'était pourtant pas riche. Les colonnes en marche abordaient l'ennemi aux mâles accents de la *Marseillaise*. Au camp ou au bivouac, les soldats et les cantinières chantaient le *Ça ira* ou la *Carmagnole*[1]. L'automne de 1793 fut d'ailleurs admirable ; il n'y eut de mauvais temps que dans les derniers jours du siège. « Jamais le ciel de ce beau pays n'avait été plus constamment serein, et le peuple, toujours superstitieux, aimait à conclure de ce beau temps, suivi plus tard de belles récoltes, que sans doute la Révolution n'avait pas mis Dieu en si grande colère, comme certaines gens se plaisaient à le dire.»

DUGOMMIER, le nouveau général en chef des troupes du siège[2] avait enfin 25,000 hommes devant Toulon, et **BUONAPARTE**, devenu commandant de l'artillerie, avait réussi à réunir 100 bouches à feu. On renouvela l'attaque infructueuse du 21 novembre contre la Seyne, mais avec plus de monde cette fois, et on réussit.

Le 30 novembre, le général **O'HARA,** récemment arrivé d'Angleterre pour commander la garnison anglaise, résolut de s'emparer de la batterie des Arènes, établie par **BUONAPARTE** très près du fort Malbousquet ; il sortit avec plus de 4,000 hommes, traversa la rivière du Las, s'empara de la colline des Arènes, et de là les Anglais et les Espagnols poussèrent une pointe victorieuse, mais imprudente, sur les postes du général **GARNIER**, tandis que les Piémontais, plus avisés et mieux conduits, gardaient la colline des Arènes **DUGOMMIER** et les représentants en mission se précipitèrent sur les assaillants à la tête des renforts qui arrivaient de toutes parts, tandis que **BONAPARTE** manœuvrait pour leur couper la retraite. Grâce à la bonne contenance des troupes

1 Madam' Veto avait promis (bis)
De faire égorger tout Paris ; (bis)
Mais son coup a manqué
Grâce à nos canonniers.
Dansons la carmagnole,
Vive le son (bis)
Dansons la carmagnol et
Viv' le son du canon.

2 Doppet, nommé général de division, quitta le quartier général d'Ollioules le 20 septembre pour aller prendre le commandement en chef de l'armée du siège de Lyon. Après la prise de cette ville, il vint remplacer Carteaux dans le commandement en chef de l'armée devant Toulon. Mais à peine Doppet avait-il assumé ce nouveau commandement, qu'il reçut l'ordre d'aller commander en chef aux Pyrénées-Orientales. Le 16 novembre, il remit le commandement de l'armée devant Toulon au vieux et brave Dugommier.

piémontaises et au sang-froid de leur chef le chevalier **de REVEL**, les colonnes alliées purent opérer leur retraite. Dans la mêlée, le général **O'HARA** est blessé à la main d'un coup de feu ; il est fait prisonnier[1].

Jusqu'à cette époque, les allobroges étaient, depuis le commencement du siège, disséminés dans toutes les divisions de l'armée. Vers le 10 décembre, une concentration des divers corps fut opérée. L'infanterie allobroge fut, sauf quelques compagnies détachées, réunie et passa à l'aile droite sous le commandement du lieutenant-colonel **SOUVIRAN**, en l'absence du colonel **DESSAIX**, grièvement blessé et en traitement à Marseille, et du lieutenant-colonel **DUPAS**, détaché comme aide de camp du général **CARTEAUX**. Cette troupe comptait 966 officiers et soldats.

Le 14 décembre, l'ennemi fit un feu continuel de toutes ses batteries, ce qui obligea la troupe à rester sous les armes toute la nuit. Il y eut 4 allobroges tués[2].

Le registre d'état-major nous apprend que le même jour le commandant des dragons allobroges, **FREZIER**, alors blessé et en traitement à Marseille, reçut l'ordre de fournir l'état de son escadron avec l'effectif et le déficit, pour porter la force de l'escadron à 168 hommes[3].

Le 16 décembre, un assaut général est concerté pour la nuit suivante entre **DUGOMMIER** et les représentants en mission : — **BARRAS, SALICETI, RICORD, ROBESPIERRE** jeune, **FRÉRON**[4]. Le 17, à une heure du matin, l'attaque commence et la lutte ne s'arrête qu'au jour pour recommencer la nuit suivante. Le 18, l'ennemi évacue la ville et le port, incendie l'arsenal et s'embarque sur les bâtiments anglais, espagnols et napolitains.

Le 19 au matin, les républicains font leur entrée dans la ville rebelle.

Le colonel des allobroges, encore souffrant de sa blessure, était arrivé de Marseille en poste peur prendre part à l'assaut, et se mit à la tête d'un de ses bataillons qui montra une grande valeur.

Au nombre des allobroges qui se signalèrent au siège de Toulon, on peut citer, outre le colonel **DESSAIX**, le chef de bataillon **SOUVIRAN**, le chef d'escadron **FREZIER**, grièvement blessé ; le capitaine **SERAS**, atteint de quatre coups de feu ; les lieutenants **François FORESTIER, François ROYER**, blessés ; le sous-lieutenant **François DESSAIX** (jambe droite percée d'une balle) ; le sergent **SAVOYE (Claude),** blessé d'un éclat d'obus à la tête, etc.[5].

1 Le général en chef Dugommier au Comité de salut public : « Un allobroge a voulu tuer le général anglais O'Hara, blessé et trouvé sur le champ de bataille par quatre volontaires du 4e bataillon de l'Ardèche. Il en a été empêché par deux volontaires de l'Isère et deux soldats du 59e régiment. »

L'autour du *Siège de Toulon* dit à ce sujet : « Un autre souvenir de ce temps-là qui ne pouvait pas non plus sortir de ma mémoire c'est d'avoir vu moi-même, le 8 décembre, ce pauvre O'Hara escorté par des dragons allobroges. Il n'avait pas son habit rouge, mais seulement une petite veste blanche, et son bras était en écharpe. »

2 Les volontaires de la République, pleins d'ardeur et de bonne volonté, n'admettaient pas les défaillances. Un chasseur allobroge de la 7e compagnie, porteur d'un surnom malheureux, François la Peureuse, est dénoncé au général Garnier comme ayant quitté son poste, et déféré à l'accusateur militaire.

3 Le même registre d'état-major porte que, « le 22 frimaire, le citoyen J.-B Duc, capitaine de cavalerie dans les allobroges, s'est fait remettre un cheval sellé et bridé, par le maire de la Seyne. Il doit en rendre compte. » — II y a dans cette mention une erreur, Duc étant, dès la formation du corps, capitaine de la 7e compagnie de chasseurs, et n'ayant jamais quitté l'infanterie.

4 Gasparin était mort le 11 novembre 1793.

5 Nous avons trouvé dans un volume de Mémoires historiques et militaires pour servir à *l'histoire secrète de la Révolution française (Paris, an VII),* page 173, l'anecdote suivante assez curieuse : « Un capitaine du génie, après la reddition de Toulon, aperçut un soldat allobroge monté sur un superbe cheval espagnol : — Coquin ! s'écrie-t-il, arrête ! tu m'as volé mon cheval.

— Mais, mais, capitaine.

— Coquin, rends-moi mon cheval !

— Mais vous n'êtes point l'Espagnol à qui je viens de l'enlever.

Le succès de cette campagne n'a pas été dû seulement à l'intelligente activité de **DUGOMMIER** et au génie de **BONAPARTE**. Les 3,000 Savoisiens, allobroges et volontaires nationaux, formèrent un noyau solide de l'armée du Midi, et l'on peut dire que si la prise de Lyon a été due à l'énergie des montagnards de l'Auvergne, la soumission du Midi doit être en partie attribuée à la valeur des montagnards de la Savoie.

LÉGION ALLOBROGE (15 OCTOBRE 1793).

État-major.

Colonel.	Dessaix.
Lieutenant-colonel.	Dupas.
—	Souviran (Placide).
Chef d'escadron.	Frezier.
Quartier-maître trésorier	Boinod.
Adjudant-major.	Trapier.
—	Deveyle.
—	Barbier.

1er bataillon. — Carabiniers.

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.
1re comp.	Marion (Joseph).	Baud.	Allouard.
2e —	Gamen.	Souviran (G.).	Martin.
3e —	Seras.	Royer.	Didier.
4e —	Chastel (Michel).	Bayard.	Calligé.
5e —	Bétemps.	Torlez.	Michel.
6e —	Guinet.	Dubuisson.	Donnet.
7e —	Dessaix (Claude).	Dessaix (Aimé).	Dessaix (Fr.).

2e bataillon. — Chasseurs.

1re comp.	Gros.	Arnaud (J.-P.).	Quentin.
2e —	Turinaz.	Voirin.	Charratier.
3e —	Janet (Jos.-R.).	Filliettaz.	Pourchet.
4e —	Viviand.	Cantin.	Neploz.
5e —	Forestier (Ant.).	Perronet.	Ferrier.
6e —	Loguet.	Nô.	Fournier.
7e —	Duc.	Forestier (Fr.).	Bornand.

— Rends-moi vite mon cheval, ou je te fais à l'instant fusiller.

L'allobroge cède aux menaces, donne son cheval au capitaine, qui le joignit à cinq autres qu'il s'était ainsi appropriés. C'est de là qu'est venu l'expression d'allobroger.

A cette expression l'on ne tarda pas d'en substituer une autre moins précise. Quelques jours après la reprise de Toulon un général français, s'adressant à un chef d'escadron des allobroges, lui dit, en lui frappant sur l'épaule : - Vous avez trouvé dans cette ville de quoi allobroger !

— Général, ce n'est plus le mot propre, répond le chef d'escadron, on ne dit plus allobroger, mais bien généraliser. »

La légion allobroge 1792-1795 - Extrait de l'historique : Les volontaires de la Savoie 1792-1799 : la légion allobroge et les bataillons du Mont-Blanc - Auteur : André Folliet (1837-1905) - Ed. L. Baudoin (Paris) - 1887 - Sources : gallica.bnf.fr/BnF - Droits : domaine public - Saisie : 2025

Dragons.

1re comp.	Bourgeat.	Merle.	Chapuis.
2e —	Thonin.	Marthod.	David.
3e —	Richter.	Chastel (Amed).	Fayet.

Canonniers.

Pas de mutations. Canonniers

CHAPITRE III.

CAMPAGNES DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES (1794-1795).

Combats d'Oms ; mort du chef de bataillon Souviran et du capitaine Claude Dessaix. - Le chef de bataillon Seras. — Combats de Saint-Laurent, de Campredon, de Ripoll, de Belver. — Augmentation de l'infanterie de la légion. — Lettre du volontaire Briguet. — La vallée d'Arran.

Après la prise de Toulon, la légion allobroge fut envoyée à Marseille, où elle devait prendre quelque repos et renouveler son habillement ; mais à peine y était-elle arrivée, qu'elle reçut l'ordre de départ et fut mise en route pour Perpignan, quartier général de **DUGOMMIER**, le nouveau général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales.
La légion allobroge arrivait précédée de la réputation belliqueuse qu'elle venait de conquérir[1]. Elle fut placée à Thuir, aux avant-postes. Les malheureux allobroges n'avaient pas eu un instant de repos depuis la fin du siège de Toulon. Le soldat, sans capote pour l'hiver, couvert de vêtements disparates et en lambeaux, était arrivé au dernier degré du délabrement et de la misère. Dans cette triste situation, les désertions étaient à craindre, et elles devinrent, en effet, un instant inquiétantes. Le colonel s'efforça de remonter le moral de sa troupe par la proclamation suivante :

« Vous savez, mes frères d'armes, que, sensible aux besoins que vous éprouvez, à l'état de dénuement où vous êtes, nous avons député près les représentants du peuple plusieurs de nos camarades pour leur faire un tableau touchant de votre situation ; ils ont été sensibles et dans peu de jours vous aurez des habits, des souliers et autres objets d'équipement qui vous sont nécessaires. Offrez à la patrie, à la République reconnaissante, tous les sacrifices que votre amour pour elle vous fait éprouver. Vous serez alors dignes de la liberté pour laquelle vous combattez ! »

A Thuir, les avants-postes et les reconnaissances des allobroges eurent avec l'ennemi quelques escarmouches sans importance.
Cependant le général **DUGOMMIER** méditait un grand plan d'attaque pour délivrer le Roussillon, occupé par les Espagnols. A cette époque les troupes espagnoles, commandées par le comte **de la UNION**, depuis la mort de **RICARDOS**, tenaient Collioure, Port-Vendres, les forts Saint-Elme, des Bains et de Bellegarde et occupaient, au nombre de 30,000 hommes, les deux rives du Tech, couvrant ainsi d'une manière formidable les places conquises sur les Français en 1793 et garantissant leurs frontières maritimes contre toute attaque. La gauche du général **de la UNION** s'étendait de Céret à Oms, tandis que sa droite s'appuyait sur Collioure et Port-Vendres.

1 Leurs chevaux mordent, disaient les Provençaux.

Le Comité de salut public avait donné l'ordre précis de commencer par l'attaque de ces places mais **DUGOMMIER**, convaincu du vice de ce plan de campagne, prit sur lui d'agir selon ses propres vues et d'attaquer l'ennemi dans la plaine de Boulou.
Les allobroges étaient dans la division **AUGEREAU**, à la droite de l'armée[1].
Le 23 avril **DUGOMMIER** prescrivit à **AUGEREAU** de porter la légion à Oms avec ordre de s'y établir, de s'y couvrir par quelques ouvrages de campagne et d'employer tous les moyens pour faire croire à l'ennemi que toute l'armée française allait marcher sur Oms dans le dessein de forcer le pont de Céret et de traverser le Tech en cet endroit. Il calculait habilement que **la UNION,** trompé par cette démonstration, renforcerait sa gauche en désorganisant l'autre aile, ce qui permettrait au gros des forces françaises de se jeter entre le Boulou et Bellegarde et d'écraser la droite des Espagnols. tandis que leur gauche serait aux prises avec les allobroges.
En conséquence des instructions du général en chef, le colonel **DESSAIX** fit réquisitionner un grand nombre d'habitants pour élargir et planir les chemins de Thuir à Oms ; il fit donner de faux avis à l'ennemi, et les habitants, qui communiquaient journellement avec les avant-postes espagnols, contribuèrent aussi à donner le change à l'ennemi par leurs rapports détaillés sur les préparatifs qui se faisaient à Oms.
Le plan de **DUGOMMIER** réussit complètement. Trompé par ces mouvements, le général **la UNION** renforça son aile gauche ; le 28 avril, avant le jour, il lança 8,000 hommes à l'attaque des postes français en avant d'Oms.
C'étaient les postes des allobroges, au nombre de 1600 hommes avec trois pièces de canon et un obusier. L'affaire fut très chaude, l'ennemi s'empara de quelques postes avancés qui lui furent vivement disputés et repris plus tard. Le bataillon des chasseurs allobroges occupait un mamelon contre lequel les Espagnols firent une attaque générale. Ils furent vigoureusement repoussés, leurs pertes furent considérables ; un grand nombre de Suisses au service de l'Espagne y perdirent la vie. La nuit mit fin à ce combat meurtrier qui recommença le 29 avec le même acharnement.
Dans la nuit suivante, le général en chef fit renforcer Oms par le 5e bataillon du Mont-Blanc, commandé par les lieutenants-colonels **BOIS** et **SONGEON**. Le 30, **BOIS** attaqua lui-même tous les postes ennemis et les redoutes établies sur la rive gauche du Tech qu'il traversa. Il se porta par la rive droite sur Céret, où il arriva le 1er mai, au moment où **DESSAIX** y entrait par le pont.
En même temps **DUGOMMIER**, passant le Tech au-dessous du Boulou, tombait sur le flanc droit **de la UNION**. Les Espagnols surpris se débandèrent ; **DUGOMMIER** leur enleva le camp du Boulou et la redoute escarpée de Montesquiou et leur prit 40 canons et d'immenses bagages. Tel fut le résultat des trois journées d'Oms.
La brillante résistance des allobroges contre un ennemi si supérieur en nombre fut mise à l'ordre du jour, et le général en chef en témoigna au colonel toute sa satisfaction. Malheureusement ces combats coûtèrent bien cher à la légion, car elle perdit 3 officiers de la plus belle espérance ; 12 officiers furent plus ou moins grièvement blessés, 150 sous-officiers et volontaires furent tués ou blessés.
Les trois officiers tués furent : **Placide SOUVIRAN,** chef de bataillon de chasseurs : il périt dans la première journée, à la grande attaque du mamelon, « emportant, dit le colonel, l'estime et méritant les regrets de tous les braves qu'il avait tant de fois conduits à la victoire, ainsi que des généraux dont il était avantageusement connu » ; — **Claude DESSAIX,** second frère du colonel, capitaine de

1 L'ouvrage du capitaine Fervel, *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales,* de 1793 à 1795, donne d'intéressants détails sur les allobroges dans ces campagnes. Cet ouvrage n'est d'ailleurs pas exempt de légères inexactitudes. C'est ainsi que M. Fervel, dans le tableau des bataillons qui ont pris part à cette guerre, indique « 5 bataillons du Mont-Blanc, formant la légion des allobroges. » La vérité est qu'il y eut à cette armée 5 bataillons savoyards, savoir : 2 allobroges, et 3 de volontaires nationaux du Mont-Blanc, le 1er, le 4e et le 5e.

carabiniers, jeune officier d'une grande valeur, âgé seulement de 24 ans ; — **Jean-Pierre ARNAUD,** lieutenant de chasseurs, ancien soldat du régiment de Savoie, tué aussi à l'attaque du mamelon.

Placide SOUVIRAN fut remplacé dans le commandement du bataillon de chasseurs par le Piémontais **SERAS**, capitaine de carabiniers.

DUGOMMIER sut profiter de la victoire, et, tandis qu'il cherchait à s'emparer de Collioure, il chargea la division **AUGEREAU** de remonter la vallée du Tech, de traverser les montagnes et de s'emparer de Saint-Laurent de la Muga.

Le 4 mai, les allobroges, formant l'avant-garde **d'AUGEREAU**, marchent sur Saint-Laurent. Le 6, ils chassent l'ennemi de Saint-Laurent et le poursuivent jusqu'à la fonderie, distante de trois kilomètres ; elle est prise et détruite.

Le 19 mai, les Espagnols, en nombre infiniment supérieur, font une attaque générale. La légion est abordée sur les hauteurs de Saint-Laurent dès quatre heures du matin, et toute la ligne commandée par **AUGEREAU** l'est à cinq heures et demie. Un combat opiniâtre s'engage et se prolonge pendant quatorze heures. La division **AUGEREAU**, forte de 4,000 hommes, tient tête sur tous les points, les allobroges défendant les hauteurs dépourvues de retranchements. Une diversion opérée à propos par une partie de la légion sur les derrières de l'ennemi décida du succès de la journée. Les Espagnols, déconcertés par cette attaque imprévue, se retirèrent en désordre. Leur retraite se changea bientôt en déroute. Pour faciliter leur fuite, ils jonchèrent le sol de plus de 10,000 fusils, et un grand nombre de prisonniers furent amenés au quartier général.

Saint-Laurent renfermait plusieurs fabriques de drap et une fonderie considérable qui avait coûté plus de 6 millions à l'Espagne et qui servait à l'approvisionnement des places fortes de la Catalogne. Le drap servit à habiller nos soldats, qui trouvèrent dans la fonderie une grande quantité de projectiles, plus 4 pièces de canon, 2 obusiers et 2 pièces françaises.

Le 16 juin, le chef des allobroges fut chargé de pousser une pointe hardie dans la Catalogne et la Cerdagne espagnole. Cette audacieuse expédition fut signalée par les beaux faits d'armes de Campredon, de Ripoll et de Belver.

La légion, détachée, se mit en marche le 16 juin ; le but de l'expédition était tenu secret. Elle marche sur Campredon en Catalogne. L'ennemi lui abandonne cette ville et se retire sur Ripoll ; la légion le suit, le force d'abandonner cette place, fameuse par ses fabriques et ses manufactures d'armes à feu. Ces établissements sont entièrement détruits en moins de vingt-quatre heures. Les Espagnols reviennent en force et, obligent la légion à la retraite ; elle s'effectue en ordre sur Campredon, emmenant avec elle 500 mulets chargés de limes, d'étaux, etc. La position des allobroges devient alarmante ; elle apprend, par une ordonnance dépêchée de Campredon, que l'ennemi a coupé dès le matin toute communication.

Le deuxième bataillon, resté à Campredon, assurait la retraite, mais ce bataillon est forcé, après une action très vive, d'opérer sa retraite par le Canigou. Il franchit en deux jours et une nuit des montagnes immenses et glacées, sans guides, sans chemins, sans autres provisions qu'un demi-pain délivré à la troupe au moment du départ : les tourbillons et les ouragans qui règnent continuellement sur ces montagnes font périr plus de 100 hommes dans les neiges. Le bataillon vient aboutir à Villefranche, place forte à deux journées de Perpignan ; il reçoit à peine sa subsistance, parce que l'on ne prévoyait pas son arrivée. Il n'a pas même le temps de se reposer, il marche aussitôt sur la Cerdagne espagnole, pour rejoindre le reste de la légion et arrive à Belver le 29 juin à onze heures du soir.

Le 30, à quatre heures du matin, les allobroges, formant l'avant-garde de la division du Mont-Libre, sont attaqués par une forte colonne d'environ 4,000 hommes qui cherchent à les cerner et à

s'emparer d'une butte qu'on avait entourée de quelques ouvrages de campagne et qui défendait l'approche de ce bourg.
Fort de sa supériorité numérique, l'ennemi marchait fièrement à la redoute, l'arme au bras. Le colonel **DESSAIX** sort de ses retranchements à la tête d'un bataillon allobroge et de 4 compagnies du bataillon *le Vengeur*, les met en bataille, fait croiser la baïonnette et marche au pas de charge sur l'ennemi qui, surpris de cette manœuvre, fait une décharge mal assurée à laquelle **DESSAIX** défend de répondre ; il ordonne, au contraire, de marcher au pas accéléré.
L'ennemi, déconcerté, se met en déroute ; il est vivement poursuivi, laisse beaucoup de morts dans la plaine et on lui fait environ 700 prisonniers, dont un colonel et plusieurs officiers.
C'est en juin 1794 que les dragons cessèrent de faire partie de la légion pour être incorporés dans le 15e régiment de leur arme. La légion se trouva donc réduite dès lors à l'infanterie et aux canonniers. L'infanterie avait perdu beaucoup de monde ; on pensa à combler les vides causés par les balles ennemies et par les fatigues de la guerre, à l'aide des recrues de la réquisition de 1794. Le 16 floréal an II, le chef de brigade **DESSAIX** adressait la lettre suivante aux représentants du peuple à Perpignan :

« Citoyens représentants, je viens de recevoir une lettre de l'état-major qui m'annonce que 800 hommes du Mont-Blanc ont reçu l'ordre de venir rejoindre la légion pour y être incorporés. La légion n'étant composée que de 14 compagnies, nous aurions désiré, pour être assimilés aux bataillons tels qu'ils sont décrétés par la Convention, d'être autorisés à former 4 compagnies, ce qui aurait fait le complément de 18, dont 2 bataillons doivent être composés. Je pense, représentants, que l'intérêt de la République commande une telle mesure. Ensuite, avec un autre bataillon du Mont-Blanc, la demi-brigade que je dois commander se trouverait au complet. C'est ce que je désirerais que vous voulussiez m'accorder. L'esprit qui règne dans la légion vous est connu. Nous emploierons tous les moyens pour que l'amour et l'enthousiasme dont nous sommes animés pour la République se propagent de plus en plus, et la haine contre les tyrans et leurs satellites sera toujours plus, s'il est possible, profondément gravée dans nos cœurs. Salut et fraternité. DESSAIX. »

Cette demande fut suivie de l'arrêté suivant du représentant **MILHAUD**, du 13 prairial an II :

« Le représentant du peuple, près l'armée des Pyrénées-Orientales, arrête que la légion des allobroges sera portée au complet de 18 compagnies pour être organisées en bataillons, conformément à la loi, et qu'elles se compléteront avec les réquisitions de leur département et autres. »

Les recrues incorporées dans la légion furent :

500 hommes de la réquisition du Mont-Blanc ;
200 hommes de la réquisition du 1er bataillon de la Montagne républicaine ;
600 hommes de la réquisition du 6e bataillon de l'Ariège (chasseurs et grenadiers exceptés), levés le 27 septembre 1793.

Les quatre nouvelles compagnies furent organisées le 22 juillet 1794, et dès lors chaque bataillon, fort de 1080 hommes, eut 8 compagnies de chasseurs et une de carabiniers[1].

1 Un recueil du temps décrit ainsi les carabiniers (grenadiers de l'infanterie légère) : « Il y a par bataillon un certain nombre de chasseurs de profession, armés de carabines et de sabres-poignards ; au lieu de giberne ils ont une poire à poudre ou flasque. Ils sont distingués des autres par un collet rouge sur l'habit vert, et une épaulette tricolore sur l'épaule

Les capitaines des nouvelles compagnies furent les anciens lieutenants **BUSSAT, NÔ, TORLEZ** et l'ancien adjudant-major **TRAPIER**.
Les carabiniers du 1er bataillon furent commandés par le capitaine **JANET**, l'ancien secrétaire d'Anacharsis Clootz, et ceux du 2e bataillon par le capitaine **Joseph MARION**, d'Annecy.

Le 26 septembre 1794, le chef de brigade **DESSAIX**, chargé de défendre avec 300 hommes de sa légion l'accès de la Cerdagne, fut attaqué par environ 1500 Espagnols. Il arrêta la marche de cette colonne, la força à la retraite, la poursuivit jusqu'au delà de Monteillat et la rejeta dans la Catalogne.
Les réquisitionnaires du Mont-Blanc versés dans la légion montrèrent un bon esprit militaire et patriotique. Dans une lettre écrite à sa famille par **Jean Marie BRIGUET,** soldat à la 3e compagnie de chasseurs du 2e bataillon, nous lisons le passage suivant (de Belver, 28 vend. an III 20 oct. 1794) :

« Ce qui me fait beaucoup de plaisir, c'est que je suis avec des gens qui sont tous de mon pays. Je vous dirai que nous sommes dans un pays que nous avons pris à l'Espagne ; il n'est pas possible de vous faire comprendre combien il y fait cher vivre, de sorte que nous sommes obligés de nous contenter de notre paye et de boire de l'eau. Nous sommes dans un pays froid, mais dès que les passages seront remplis de neige, peut-être irons-nous en quartier d'hiver dans quelque ville ; nous sommes actuellement à l'avant-poste de l'armée. Il ne se passe pas de jour que nous ne fassions danser la Carmagnole à l'Espagnol fanatisé, nous leur faisons la guerre à mort, aussi autant l'on en attrape, autant l'on en tue [1]. »
Le même chasseur **BRIGUET** écrit à son père le 25 nivôse an III (14 janvier 1795) de Puycerda (Cerdagne espagnole) :

« C'est avec plaisir que je vous apprends que le fort de Figuères est au pouvoir de la République ainsi qu'une grande quantité de magasins de vivres et autres matières. Le fort de Roses sera aussi sous peu de jours, à ce qui a été rapporté, au pouvoir des nôtres Enfin l'armée espagnole a été obligée de prendre la fuite et de se réduire sous les murs de Barcelone où nous espérons la suivre sous peu pour leur faire prendre la fuite jusqu'à Madrid...
« Nous sommes dans un pays où le froid est si fort qu'à peine pouvons-nous y résister. Ce pays est à peu près comme les montagnes où nous menons paître les vaches chez nous. Jusqu'à présent nous avons été campés, mais, depuis les quantités de neige que nous avons, nous sommes retirés dans de mauvaises baraques comme celles de nos montagnes qui ne sont habitées qu'une partie de l'année ; de sorte que le froid y est si terrible, que dernièrement cinq volontaires ont été gelés étant de faction. »

Dès la fin de l'hiver 1795, la légion fut cantonnée dans la vallée d'Arran. Pour charmer les loisirs de ces pénibles cantonnements pyrénéens, les officiers jouaient aux dames et aux échecs. Pour atténuer les nombreuses privations du soldat, des chasses furent organisées ; on tua même un ours, qui fut mangé à la satisfaction générale.
C'est dans cette vallée que la légion termina la guerre contre l'Espagne.

droite. Cette troupe rend de très grands services. »
1 La guerre contre l'Espagne avait pris ce caractère d'atrocité depuis que l'Espagne avait violé la capitulation de Collioure, en employant de nouveau les troupes qui s'étaient engagées à ne plus servir pendant la guerre. En outre, les Français prisonniers à Barcelone avaient été maltraités, et plusieurs d'entre eux massacrés. On raconte que le colonel de la légion, à qui cette guerre d'extermination faisait horreur, fit évader une nuit 500 prisonniers espagnols qu'il avait fait enfermer dans une église, sous le prétexte d'attendre les ordres des représentants.

Le traité de paix conclu à Bâle, le 20 juillet 1795, entre la République française et la monarchie espagnole, vint enfin terminer cette guerre pénible « pendant laquelle, a écrit le colonel des allobroges, l'armée s'est trouvée sans solde, réduite à la demi-ration et dans le dénuement le plus complet, elle supporta toutes ces privations sans se plaindre, en donnant journellement des preuves du plus grand courage, d'un dévouement sans bornes à la patrie. »

LÉGION ALLOBROGE
(13 MESSIDOR AN II — 1er JUILLET 1794).

État-major.

Chef de brigade.	Dessaix.
Chef de bataillon	Dupas.
—	Seras.
Quartier-maître trésorier.	Charratier.
Adjudant-major.	Trapier.
—	Deveyle.
—	Barbier.

1er bataillon. — Carabiniers.

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.
1re comp.	Bétemps.	Torlez.	Dubouloz.
2e —	Guinet.	Dessaix (Fr.).	Donnet.
3e —	Marion (Joseph).	Baud.	Allouard.
4e —	Gamen.	Souviran (G.).	Paulin.
5e —	Voirin.	Michel.	Tillier.
6e —	Bayard.	Dessaix (Aimé).	Berlioz.
7e —	Forestier (Fr.).	Besancon.	Préau.

2e bataillon. — Chasseurs.

1re comp.	Janet (Joseph).	Donnat.	Maillard.
2e —	Viviand.	Neploz.	Germain.
3e —	Forestier (Ant.).	Pourchet.	Ferrier.
4e —	Loguet.	Nô.	Fournier.
5e —	Duc.	Gaudet.	Perret.
6e —	Dubuisson.	Didier.	Guerrier.
7e —	Royer.	Bocquet (Louis).	Janniot.

Canonniers.

	Capitaine en 1er	Constantin.
	Capitaine en 2	Mazerat.

Ancestramil

La légion allobroge 1792-1795 - Extrait de l'historique : Les volontaires de la Savoie 1792-1799 : la légion allobroge et les bataillons du Mont-Blanc - Auteur : André Folliet (1837-1905) - Ed. L. Baudoin (Paris) - 1887 - Sources : gallica.bnf.fr/BnF - Droits : domaine public - Saisie : 2025

Lieutenant	Périsse.
Sous-lieutenant	Hack.

LÉGION ALLOBROGE
(1er VENDÉMIAIRE AN III — 22 SEPTEMBRE 1794).

État-major.

Chef de brigade.	Dessaix.
Chef de bataillon.	Dupas.
—	Seras.
Quartier-maître trésorier.	Charratier.
Adjudant-major.	Deveyle.
—	Barbier.

1er bataillon.

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.
Carabiniers.	Janet (Joseph).	Dessaix (Aimé).	Janet (Claude).
1re comp.	Viviand.	Neploz.	Jolifier.
2e —	Loguet.	Préau.	Fournier.
3e —	Duc.	Gaudet.	Perret.
4e —	Dubuisson.	Didier.	Morin.
5e —	Royer.	Bocquet.	Richard (Adam).
6e —	Trapier.	Donnet (P.).	Savoye.
7e —	Nô.	Donnat (Jos.).	Thomas.
8e —	Baud.	Pourchet.	Verdelet.

2e bataillon.

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants
Carabiniers.	Marion (Joseph).	Allouard.	Ferrier.
1re comp.	Bétemps.	Guerrier.	Dubouloz.
2e —	Guinet.	Dessaix (Fr.).	Tiercis.
3e —	Gamen.	Souviran (G.).	Paulin.
4e —	Voirin.	Michel.	Tillier.
5e —	Bayard.	Maillard.	Berlioz.
6e —	Forestier (Fr.).	Besançon.	Basset.
7e —	Torlez.	Janniot.	Hanquier.
8e —	Bussat.	Cottet.	Roy dit Bidal.

Canonniers.

Pas de mutations.

Ancestramil